

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-7-chem | \[sans titre\]](#)[ItemAguet. Les grèves sous la Monarchie de Juillet | La justice arbitre entre patrons et ouvriers](#)

Aguet. Les grèves sous la Monarchie de Juillet | La justice arbitre entre patrons et ouvriers

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0145

SourceBoite_011-7-chem | [sans titre]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Aguet, Jean-Pierre](#)

Références bibliographiques[aguet, grèves sous la Monarchie de Juillet](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Ajust
le 10/11/100. C. M. J.

La justice, archivé en la 30 ans et ouvrier.

Il y a une très bonne et minime de ce
région d'Aix en Provence (ministère de l'intérieur département
au conseil de la ville). Occupation de bureau
du procureur g^o (19 Février 1934)

Le procureur d'Aix indiquant une liste de mines
de la région qui disent que maintenant ce sont
ils sont colonisées. Il y a 19 circulations,
18 constructions à 5 j. de minon, et 1 à 3 mois
+ ouverts

De son rapport au garde des sceaux, le procureur
d'Aix en Provence (25 Mars 1934) écrit :

"Le tribunal a admis la circ. att. basée sur
la médecine des soins que la commission de la ville
donne à ces mines, et sur la cordite spéciale que
ses agents font sur les huiles qu'ils fournissent à
des mines très élevées... La justice rempli sa haute
mission. L'ordre est rempli et rétabli et tout est
par nos soins été respecté, l'intérêt de l'ouvrier et
trouvé protection et la mesure à tout moment
le respect et l'obéissance qui sont les acquis
de nos impératifs et de nos courses."

A. N. B. B. 18 1222 303 #10
157 110



